

La naissance des États dans le territoire maghrébin : « la guerre des sables » entre le Maroc et l'Algérie

GEORGINA NAGY
UNIVERSITE DE SZEGED

La politique coloniale de la France à l'époque moderne a commencé au cours du XIX^e siècle et elle a porté une attention particulière au territoire maghrébin composées de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie.

Au Maroc, le protectorat français s'est installé en 1912 par la signature du Traité de Fez et il durait jusqu'au 2 mars 1956. La France a rendu l'indépendance de ce pays d'une manière plutôt pacifique, mais cette indépendance tenait à deux conditions. D'une part, le régime politique du Maroc devait être une monarchie constitutionnelle et d'autre part, il devait garder ses relations étroites avec la « mère patrie », p. ex. sur le plan économique¹. L'Algérie, en revanche, faisait une partie intégrante de la France depuis 1830. Cette dépendance coloniale était si puissante du côté français que l'Algérie était mentionnée comme un territoire français – trois départements d'outre-mer – dans la Constitution de France de 1848. A la fin des années 1880, ce pays de l'Afrique du Nord était subordonné au domaine militaire, économique et culturel aussi de la France. C'était le début de la prise des terrains en propriété privée². Le pays a obtenu son indépendance en 1962, après une guerre d'indépendance de huit ans. C'est le cessez-le-feu signé le 19 mars 1962 qui a mis terme à cette guerre. L'Algérie accéda à l'indépendance quand elle était engagée dans un conflit armé avec son voisin, le Maroc qui lui avait porté une aide efficace pendant la guerre d'indépendance. Ce conflit de frontière, ayant l'origine dans le passé colonial, est connu sous le nom de « la guerre des sables ». Cette guerre fut provoquée par le roi marocain Hassan II sur le trône depuis 1961. C'était lui qui a lancé une expédition militaire contre sa voisine. L'Algérie venait d'obtenir son indépendance et elle avait une politique intérieure très instable. L'enjeu apparent était la ville de Tindouf à la frontière commune dans le Sahara³. Même si l'Algérie considérait le Maroc comme un ami et son alliée, au début des années soixante, il y avait encore des questions ouvertes entre eux concernant les lignes de frontière désignées par les colonisateurs français⁴. Il faut noter que le Maroc est devenu indépendant six ans plus tôt que l'Algérie. Il avait signé avec la France l'accord de Lalla-Maghnia (aussi connu sous le nom d'accord de Lalla-Marnia) le 15 mars 1845. Cet accord a

¹ László, J. Nagy, *Az arab országok története a XIX-XX. Században*, Budapest, Eötvös József Könyvkiadó, 1997, pp. 107-108.

² László, J. Nagy, *Az ummától a nemzetállamig*, Szeged, SZTE Juhász Gyula Felsőoktatási Kiadó, 2009, pp. 38-39.

³ *Ibid.*, 155.

⁴ *Népszabadság* (Liberté du peuple – le quotidien hongrois du Parti communiste), le 8 juillet 1962, « Kompromisszumos megoldást keresnek az algériai belpolitikai válság megoldására ».

fixé la frontière entre les deux pays maghrébins, touchant à peu près un passage de 140 kilomètres. D'après cette disposition, le Maroc possédait une partie considérable de l'Algérie française de cette époque. L'administration française n'a exténué une grande importance à cette question car, d'après son propre jugement, il ne s'agissait que de territoires complètement inhabités et désertiques. Les Algériens ont refusé cette option parce que historiquement le Sahara faisait partie de leur territoire. Mais il faut mentionner qu'à cette époque-là la notion de la « frontière » au sens européen était tout à fait inconnue pour les peuples africains. En plus, la conquête de l'Algérie avait déjà commencé en 1830, mais la stabilisation de cette situation n'a réussi qu'en 1870 par la France. Peu après la colonisation du Maroc, certains rapports ont été rendus publics selon lesquels la frontière mentionnée par l'accord de Lalla-Maghnia (la région de Tindouf et de Colomb-Béchar) était riche en pétrole et ressources minérales en quantité considérable. Cette information a changé l'opinion des Algériens, des Marocains et des Français dans la question de la frontière commune entre les deux pays maghrébins⁵. Finalement, la France a décidé de rattacher le territoire en question à l'Algérie⁶. Le 20 mai 1961, à Evian deux délégations – une algérienne et une française – s'étaient rencontrées dirigée par Krim Belkacem et par Louis Joxe (responsable des affaires algériennes). La France a insisté pour qu'elle puisse continuer à exploiter le pétrole du Sahara, à rechercher les sites d'hydrocarbures, à faire des tests nucléaires et spatiaux, à maintenir les bases militaires et à stocker des ustensiles techniques dans la région. Pour cela, la France a payé une compensation au gouvernement algérien, et elle a garanti des formations continues aux travailleurs venus de l'Algérie et des bourses aux étudiants⁷. Pendant que le Maroc a tourné vers l'Occident considérant les États-Unis et la France comme partenaires principaux, l'Algérie a choisi l'« option socialiste » et orienté sa politique extérieure en premier lieu sur la ligne de l'Union soviétique et du Cuba. La troisième cause qui a augmenté la tension était le projet du « Grand Maroc » que Allal el Fassi avait élaboré⁸. C'était la « Monarchie de Rabat » qui aurait couvert toute la région maghrébine sur un territoire de presque 2 000 000 km².⁹ C'est-à-dire le Maroc voulait rentrer aux frontières historiques, celles avant la colonisation¹⁰.

Hassan II et Ben Khedda, les dirigeants des deux pays, s'étaient rencontrés en janvier 1962 en secret. D'après la presse, les deux hommes politiques avaient abordé les aboutissements possibles des entretiens franco-algériens concernant l'indépendance de l'Algérie¹¹. En février de la même année, le roi du Maroc a prononcé un discours dans lequel il a

⁵ Anthony S. Reyner, Morocco's International Boundaries: A Factual Background, *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 1, n° 3, (September 1963), pp. 313-326.

⁶ Karen Farsoun et Jim Paul, *War in the Sahara: 1963*, in *MERIP Reports* (publié par Middle East Research and Information Project), n°45, (mars, 1976), pp. 13-16.

⁷ Charles de Gaulle: *A reménység emlékiratai*. 1. kötet. Az újjászületés, 1958-1962, Szeged, Gradus ad Parnassum Könyvkiadó, 2003, pp. 88-90.

⁸ 25^e anniversaire du décès de feu Allal El Fassi-Biographies. Source: <http://www.fesnet.ma/actualites/encours/25e-anniversaire-du-deces-de-feu-allal-el-fassi-biographies.html>, vue: le 10 mai 2010.

⁹ István, Lengyel: *A Polisario*, Budapest, Kossuth, 1980, pp. 30-35.

¹⁰ Ce projet avait été publié dans le hebdomadaire *Al-Alam*. Le « Grand Maroc » aurait possédé 1/3 partie de l'Algérie, de la Mauritanie et une partie du Mali. (Stephen O. Hughes, *Morocco under King Hassan*, Garnet & Ithaca Press, 2001, p. 134.)

¹¹ *Népszabadság*, le 3 janvier 1962, « Az algériai ideiglenes kormány vezetői Marokkóban »

affirmé sa volonté de la création d'un Maghreb arabe unifié. En plus, après l'indépendance de l'Algérie, parmi les participants du « Grand Maghreb » il y avait une coopération active et efficace dans les domaines économique, culturel et social¹². En mars, dès que l'Algérie soit devenue indépendante, le roi du Maroc lui a félicité parmi les premiers. D'une part, c'est un geste positif que le Maroc n'avait pas attaqué l'Algérie jusqu'à l'acquisition de son indépendance. D'autre part, la situation était compliquée car les unités de l'ALN (Armée de libération nationale) stationnées au Maroc n'ont pas reconnu le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne), au contraire, ces unités ont occupé la mission diplomatique algérienne de Rabat¹³. En plus, à cause des changements en Algérie (la révolution agraire, les nationalisations, la chute des réactionnaires, les événements de terreur contre les mouvements progressifs) la force de l'opposition intérieure du Maroc augmentait¹⁴. Cette situation tendue a tourné au pire. Le 7 juillet, l'armée marocaine a pénétré en Algérie pour occuper la base militaire Saf-Saf et elle a fait un regroupement de troupes aux alentours de Colomb-Béchar. L'objectif était sans doute d'occuper la mine de plomb algérienne, Tindouf. La ville se situe dans le Sahara, sur la frontière algéro-marocaine. Selon des nationalistes marocains, elle fait partie historiquement du Maroc¹⁵. Ces territoires étaient importants pour le Maroc pour deux raisons. Si les territoires à l'ouest et sud-ouest de Colomb-Béchar dans le Sahara algérien faisaient parti du Maroc, il y aurait une relation territoriale entre lui et la Mauritanie. D'autre part, ce Sahara algérien est le plus important site du minerai de fer dans le monde, surtout Gara Djebilet (130 km de Tindouf). L'exploitation avait été faite par des entreprises françaises et, à cause des frontières entre les deux pays voisins, le transport jusqu'à la mer pouvait être assuré en train car c'était plus que 100 km. Si le Maroc possédait ces terrains en question la route jusqu'à la mer se réduira sensiblement, la mer pouvant être atteinte près de la ville d'Ifni. C'est la raison pour laquelle la France a soutenu – secrètement – le Maroc¹⁶.

Au début des années 1960, le roi marocain voulait non seulement recouvrir les terrains – d'après lui – injustement détachés, mais il n'a pas accepté non plus le GPRA comme partenaire officiel pendant les négociations. Ce phénomène a provoqué une double tension. Le 6 juillet 1961, Hassan II et Ferhat Abbas se sont rencontrés à Rabat où le roi du Maroc a assuré le dirigeant algérien de son soutien pendant la lutte d'indépendance. En plus, pendant une éventuelle négociation franco-algérienne il aurait soutenu l'unité algérienne. Le GPRA avait reconnu plus tôt le danger que si l'Algérie devenait indépendante, la France désignerait les lignes frontières entre les deux pays selon ses propres intérêts. Cet accord avait été signé dans le but d'éviter un futur conflit concernant aux frontières. Notamment, dans un délai limité – dès l'acquisition de l'indépendance nationale des deux pays – le Maroc et l'Algérie voulaient résoudre cette question sensible des frontières ouvertes entre eux. Cette nouvelle n'a été rendue public dans la presse marocaine que le 22 octobre 1963, tandis qu'en Algérie, le journal officiel du FLN (Front de libération nationale), l'*El Moudjahid* l'avait déjà publiée le 19 juillet 1961. D'après cette information, une délégation algérienne

¹² *Népszabadság*, le 30 janvier 1962, « Foglyokat éget és gyermekeket gyilkol Algériában az OAS »

¹³ *Népszabadság*, le 6 juillet 1962, « Július 5-ét nyilvánították az algériai függetlenség napjává »

¹⁴ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokkó-IV-006658/1-1945-1964. 2.d. (MNL, OL : Archive Nationale de la Hongrie)

¹⁵ *Népszabadság*, le 7 juillet 1962, « Kiéleződött Algériában a belpolitikai válság »

¹⁶ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokkó-IV-006658/2-1945-1964. 2.d.

résidait à Casablanca du 3 au 7 juillet 1961. Le roi du Maroc était d'accord avec le dirigeant du GPRA que la question des frontières communes – avec une attention particulière pour Tindouf et la région de Colomb-Béchar – devait être résolue entre eux sur le niveau régional, sans le concours d'autres pays. Hassan II a assuré Ferhat Abbas de son soutien dans la question de la lutte d'indépendance, dans le maintien de l'unité du pays et il a fondé de grandes espoirs sur la création du Maghreb arab unifié. « (...) j'affirme aussi bien au peuple et au Gouvernement algériens qu'au peuple marocain, que la question du Sahara intéresse l'Algérie et le Maroc et non point le pouvoir colonisateur (...) »¹⁷. Du point de vue algérien : « Le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, de son côté, reconnaît que le problème territorial entre les deux pays que la France leur avait imposé va trouver une solution durant les entretiens entre le gouvernement algérien et le Gouvernement royal du Maroc. Pour ce but les deux gouvernements se décident la création d'une comité algéro-marocaine. Elle va se réunir à une date le plus favorable pour qu'elle étudie et trouve une solution à ce problème selon l'esprit de l'unité maghrébine et de la fraternité »¹⁸.

L'origine du problème était que la frontière coloniale tracée par la France assurait à l'Algérie la sortie vers des eaux internationales – ainsi, le pays a presque encerclé le plus petit Maroc. Le Sahara¹⁹ et sa possession étaient à l'arrière-plan de cette « translation » de la frontière qui faisait la 4/5 partie de l'Algérie. Car la France nommait cette région « Sahara Français » ou « Mer Intérieure » qui politiquement n'a pas fait partie intégrante de l'Algérie. Après que les Français ont découvert la valeur de cette région, le gouvernement français pouvait librement exploiter du pétrole et des ressources minérales du territoire. Mais ce fait a heurté les intérêts nationaux des Algériens. Selon la France, c'est une région complètement inhabitée, raison pour laquelle elle n'a pas voulu la mentionner dans l'accord d'Evian comme un problème considérable. Avec cet accord elle aurait reconnu juste l'indépendance du pays maghrébin²⁰.

Pour le Maroc, le fait que son pays voisin l'entourait presque signifiait une tension dans sa politique intérieure parce que le gouvernement a dû compter avec des risques militaires et politiques en même temps. Pour prévenir cette situation – quasiment par peur – le Maroc a attaqué la ville de Tindouf en juillet 1962²¹. Par ce pas, il voulait faire valoir sa revendication territoriale en face de l'Algérie qui était encore une colonie de la France. Il avait attaqué donc l'Algérie parce que cette revendication était tout à fait impossible en face des Français²². Le 6 juillet, le Maroc a envoyé une déclaration à Ben Khedda, chef du GPRA, dans laquelle le roi du Maroc lui a rappelé l'accord précédent qui comprenait la création

¹⁷ Au Maroc, un accueil enthousiaste in *El Moudjahid* 1956-1962. 1-3. volumes. Belgrad 1962, n°83 (19 juillet 1961), p. 532.

¹⁸ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokkó-IV-006658/2-1945-1964. 2.d

¹⁹ « Le Sahara n'est pas un territoire vacant, un territoire dépourvu de caractère et d'identité. Il n'est pas une notion abstraite, mais une terre pétrie par la personnalité algérienne et marquée de l'empreinte indélébile de la Révolution du peuple algérien. » L'Algérie souveraine in *El Moudjahid*, op. cit., p. 528.

²⁰ Ibid., pp. 527-535.

²¹ Le conflit algéro-marocain. In: *Revue française de science politique*, 15e année, n°4, 1965, pp. 743-752.

²² MNL, OL XIX-J-1-j-Marokkó-IV-006658-1945-1964. 2.d.

d'une commission algéro-marocaine pour marquer les frontières entre les deux pays²³. Même si le Maroc avait initié une réunion l'Algérie a déclaré que seulement son futur – et bien sûr librement choisi – Assemblée nationale pourrait décider dans cette question²⁴. Toutefois, les troupes algériennes ont attaqué les Marocains à Tindouf le 9 octobre et cette attaque a fait de nombreuses victimes. Le 14 mars 1963 Hassan II est arrivé à Alger mais c'était un voyage sans succès car la commission mixte n'a pas intervenu. Le roi marocain a interprété cette affaire que son voisin n'a pas tenu sa parole, raison pour laquelle le Maroc a lancé l'attaque contre l'Algérie. C'est donc le point de départ complexe et approfondi du conflit algéro-marocain concernant les frontières communes²⁵. En regardant le timing de l'attaque du Maroc il faut en énumérer trois. La première était la révolte en Kabylie car le gouvernement algérien y a mobilisé ses forces militaires. Le gouvernement marocain a attendu qu'il puisse éloigner Ben Bella ou bien l'Algérie transignait avec lui et avec l'Ouest. La deuxième était que l'Algérie commençait à devenir le « leader » des pays « non engagés » et Ben Bella voulait faire parti de la réunion de l'ONU. En raison de l'attaque marocaine il n'a pas pu s'y rendre. La troisième était une discussion à Oujda le 5 octobre. Avec les débats le Maroc voulait juste pousser l'Algérie et signer un accord. Pour conclure, ce n'était que de la provocation de la part du Maroc pour une négociation, mais l'Algérie l'a pas pris au sérieux et elle a fait une mobilisation générale²⁶.

Dans la presse, en même temps que les premières élections libres en Algérie en fin août, début septembre, ce conflit apparaît de nouveau. « Pendant la campagne électorale des Marocains qui vivent au territoire algériens sont insultés, leurs droits sont dérogés, ils sont contraignent à adopter la nationalité algérienne. (...) Des troupes armées algériennes avaient pénétrés aux terrains marocains et ils ont incité à la révolte les habitants contre le régime marocain. » Le 11 septembre une déclaration avait été émise à la radio selon laquelle le territoire en question faisait parti du Maroc. Elle a rappelé un accord du 1960 entre Ferhat Abbas et Mohammed V selon lequel « la frontière algéro-marocaine est le résultat de la malignance colonialiste et comme cela elle était dénuée de tout fondement judiciaire ». D'après cette idée, le Maroc n'a pas discuté avec la France de cette question pendant les luttes d'indépendance parce que selon lui l'Algérie était compétente. En plus, le Maroc a soutenu l'Algérie dans cette guerre d'indépendance en espérant qu'elle ne contestait ni droits ni demandes des Marocains. Mais il savait qu'avant tout l'Algérie devait consolider sa situation intérieure. D'après cette émission à la radio, la Maroc voulait résoudre cette question d'une façon pacifique. Selon un rapport hongrois : « A mon avis il n'est pas probable que les chefs successifs de l'Algérie renoncent aux territoires au profit de la Monarchie marocaine ». L'opposition marocaine, notamment le Parti Istiqlal, a posé une question. « Pourquoi le Maroc laisse que des soldats algériens abîment sa frontière et son souveraineté ? Et pourquoi ils utilisent contre nous des armes qu'ils ont reçues de notre patrie pendant les luttes d'indépendance ? »²⁷ En automne de la même année, le 8 octobre 1963 les villes algériennes Hassi Beide et Tinjoub ont été attaquées. L'opinion internationale – surtout celle de l'ONU – encourageait la résolution du conflit par des moyens pacifiques. Les deux pays

²³ Le conflit algéro-marocain. op. cit.

²⁴ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokko-IV-006658-1945-1964. 2.d.

²⁵ Le conflit algéro-marocain. op. cit.

²⁶ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokko-IV-006658/2-1945-1964. 2.d

²⁷ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokko-IV-006658-1945-1964. 2.d.

Maghrébins, c'était surtout l'Algérie qui partageait cette option. Le 12 octobre une délégation algérienne s'est rendue à Tlemcen pour une négociation bilatérale. Mais le Maroc a averti l'ambassade algérienne de Rabat qu'il demande l'annulation de cette rencontre. En ce temps, l'Algérie devait non seulement faire attention au conflit à la proximité de ses frontières, mais en Kabylie une révolte s'est éclatée à Tizi Ouzou, à 100 km du capital. Le pays a presque conquis son indépendance quand une émeute intérieure berbère avait lieu dans la région de Kabylie. Parallèlement l'Algérie a dû faire face à une attaque extérieure à sa ligne frontière. Cela avait des causes politique et économique aussi dont la presse française avaient écrites sans se cacher. Selon ce point de vue le roi du Maroc a exploité l'émeute locale contre le gouvernement algérien en sachant que l'armée ne pouvait pas combattre sur deux fronts avec la même efficacité²⁸.

A la frontière algéro-marocaine trois territoires ont été réoccupés par l'armée algérienne, notamment les villes de Fort National et d'Azazga et le passage de Timerda. En réagissant aux opinions des médias, l'Algérie a énoncé qu'elle n'utilisait pas d'armes pendant des attaques directes pour autre raison que se défendre²⁹. Un jour plus tard, Ben Bella a prononcé que selon lui ce conflit pouvait être résolu lors d'une conférence. En plus, il a exprimé ses souhaits pour une opinion pareille du côté marocain. En même temps, Habib Bourgiba, le président de la Tunisie a envoyé une lettre à Ben Bella et Hassan II en demandant la solution du conflit sur un ton amical. Alors que le conflit entre les deux pays ne s'est pas rapproché de sa solution, l'émeute en Algérie avait été fini avec son chef – Ait Ahmed – se retirant avec ses hommes dans les montagnes³⁰. La situation de la politique intérieure en Algérie est censément devenue stable. En revanche, jusqu'à ce qu'elle n'ait pas pu ré-soudre le problème avec le Maroc, son indépendance – qui était le résultat d'une guerre de huit ans – était en danger. Les deux pays voisins se préparaient aux négociations communes fixé pour le 12 octobre. Pendant ce temps-là, le 15 octobre, le Maroc a lancé une nouvelle attaque à 30 km des frontières contre les bases militaires. Pendant cette action, les mires étaient la région Ghamid el Ghozlen, Hassi Beida et Tindjoub. Au début, juste des fantas-sins ont été mobilisés puis les force aériennes et les unités blindées aussi. Ben Bella a tout de suite envoyé deux procureurs au roi du Maroc à Rabat. C'était un pas militaire tout à fait inattendu parce que le 14 octobre la Ligue arabe a annoncé au Caire la nécessité des négociations au plus tôt possible³¹. Tandis que le Maroc a continué les combats à l'autre côté de la frontière une mobilisation générale avait été commencée. Le gouvernement algérien a tenu un appel aux médecins et aux femmes médecins – en même temps plusieurs volontaires se sont présentés à l'armée. Selon le point de vue de Ben Bella : le Maroc « a perpétré de l'agression contre l'Algérie en ayant exploité ses difficultés intérieures. (...) Le peuple algérien faisait face aux attaques venues soit de l'extérieur soit de l'intérieur et ils défendaient leur état socialiste »³².

Le Maroc a fait semblant d'accepter la clôture pacifique de la querelle mais finalement il n'est pas allé à la réunion. Il a dû faire face au fait que son propre peuple ressentait de la

²⁸ *Népszabadság*, le 17 octobre 1963, « Továbbfolynak a harcok az algériai–marokkói határon »

²⁹ *Népszabadság*, le 12 octobre 1963, « Az algériai kormány intézkedései a kabíliai lázadók megfékezésére »

³⁰ *Népszabadság*, le 13 octobre 1963, « Ben Bella bejelentette: felszámolták a kabíliai lázadást »

³¹ *Népszabadság*, le 15 octobre 1963, « Marokkói csapatok támadása Algéria ellen »

³² *Népszabadság*, le 16 octobre 1963, « Általános mozgósítás Algériában »

jalousie envers les Algériens parce que grâce aux réformes agraires radicales les terrains algériens, en possession européenne pendant la colonisation, ont été rendus aux propriétaires originaux. En réalité, derrière le motif économique on peut reconnaître les intérêts français aussi. Entre la région de Colomb-Béchar et la Mauritanie une zone s'étend d'une longueur de 800 kilomètres et d'une largeur de 50-100 kilomètres qui est très riche en minerai de fer. Autrement dit, sa possession et son exploitation était prometteuse d'une richesse univoque à son propriétaire. L'intérêt des équipes bancaires françaises a été que cette région n'appartienne à la propriété de la République Algérienne Démocratique et Populaire mais la zone mentionnée soit possédée plutôt par l'économie marocaine qui était encore dominée à cette époque-là par le capital français³³. Tandis que des luttes continuaient à la frontière les négociations ont été interrompues entre les deux pays maghrébins. Par conséquent, le 19 octobre Ben Bella a envoyé des émissaires à New York devant l'ONU³⁴. Trois jours plus tard, l'Étiopie, le Ghana et la Ligue arabe ont fondé un comité de six membres pour que l'activité diplomatique reprenne de nouveaux entre le Maroc et l'Algérie³⁵. Le 29 octobre le comité a atteint des résultats considérables puisque les dirigeants marocains et algériens se sont préparés à aller à Bamako pour négocier et finir leur débat. Pendant un mois d'action militaire, le Maroc avait un avantage militaire considérable jusqu'à l'intervention de Cuba³⁶ en Algérie. Mais les luttes militaires duraient encore pendant les négociations à Hassi Beida et à Tindjoub. Pendant les luttes, le FLN était aidé par Cuba ainsi que par la Bulgarie. Le premier a envoyé une unité blindée et plusieurs centaines de forces armées dans la région. A l'arrière-plan de ce geste pouvait être le fait que « l'ambiance en Algérie au lendemain de l'indépendance a viré au rouge »³⁷. L'Algérie était le vainqueur tant sur le plan diplomatique que politique car l'unité intérieure était si forte après l'obtention de son indépendance que les rebelles de Kabylie soutenaient le gouvernement national. Avec ce regroupement l'Algérie était plus efficace en face des attaques du Maroc³⁸. Le 30 octobre 1963, Ben Bella et Hassan II se sont arrivés à Bamako, rejoints par le premier ministre du Mali et le roi de l'Éthiopie. Quand les négociations ont commencé il n'y avait qu'un seul problème : à Hassi Beida les luttes continuaient encore. L'Algérie a prétendu son unité intérieure et l'agression extérieure et en même temps elle a refusé que l'ONU intervienne dans ses affaires internes. Le gouvernement national considérait qu'il s'agissait d'un problème local que les deux pays devaient résoudre entre eux. Le Maroc

³³ *Népszabadság*, le 17 octobre 1963, « Továbbfolynak a harcok az algériai-marokkói határon »

³⁴ *Népszabadság*, le 19 octobre 1963, « Lord Home kapott kormányalakítási megbízást »

³⁵ *Népszabadság*, le 22 octobre 1963, « Élénk diplomáciai tevékenység az algériai-marokkói határkonfliktus rendezésére »

³⁶ La preuve pour la bonne relation entre le Cuba et le Maroc est la visite de Ben Bella en octobre 1962 dans ce pays non-arabe mais qui se considère lui-même socialiste. Che Guevara a visité plusieurs fois l'Algérie mais la relation la plus étroite était entre les armées des deux pays. En octobre 1963, le Cuba a soutenu militairement l'Algérie pendant « la guerre des sables » et luttait contre le Maroc. László, J. Nagy: *Magyarország és az arab térség*. JATE Press, Szeged, 2006, p. 70 ; Ahmed Ben Bella : *Il savait vivre et ... souffrir*. <http://www.humanite.fr/node/138631?x>, vue : le 15 avril 2012.

³⁷ László, J. Nagy: A szocialista országok és a dekolonizációs folyamat Algériában 1954-1965. *Múltunk*, 2004/2, pp. 130-154.

³⁸ *Népszabadság*, le 29 octobre 1963, « Ma kezdődik a bamakói találkozó az algériai-marokkói konfliktus rendezésére »

voulait avant tout des négociations pacifiques³⁹. Un jour après la réunion des quatre puissances, un pacte a été élaboré, introduisant un cessez-le-feu entre le Maroc et l'Algérie à partir du 2 novembre à 0h00⁴⁰. C'est la Charte d'Addis Abeba qui reprend les décisions de la conférence de Bamako. Conformément aux décisions, les troupes ont été retirées de Hassi Beida et de Tindjoub, la voie frontalière est devenue une zone démilitarisée, les futurs conflits doivent être résolus au cours des négociations et les deux pays s'abstiennent du conflit intérieur de l'autre. Dans la Charte l'autre point important fut la création de l'Organisation de l'union africaine (OUA) dans le but de révéler quel pays était le vrai responsable des luttes⁴¹. Mais le but le plus important de l'OUA était que ses membres acceptaient l'inviolabilité des frontières fixées à l'époque du colonialisme par les colonisateurs européens⁴². C'est-à-dire la frontière occidentale marocaine qui est partagée avec l'Algérie soit de nouveau celle tracée par le gouvernement français le 16 août 1911⁴³.

Hassan II avait deux motifs pour provoquer « la guerre des sables ». D'une part, il voulait terminer les questions encore ouvertes concernant les frontières ; d'autre part, il voulait protéger la monarchie marocaine et la bourgeoisie nationale contre la révolution algérienne. Il a lancé l'attaque en sachant que le peuple marocain, les communistes marocains et les pouvoirs impérialistes l'opposaient. Ces grandes puissances appréhendaient que l'Algérie allait servir d'un bon exemple aux pays où les intérêts des colonisateurs étaient encore maintenus⁴⁴. Il est aussi évident que c'était lui qui a commencé ce conflit. Premièrement, pendant les luttes d'indépendance algériennes, il avait grossi ses revendications territoriales. Deuxièmement, il a lancé la première attaque le 3 juillet 1962, peu après le référendum algérien et dans le territoire en question. Troisièmement, le Maroc avait fait une campagne dans la presse contre son voisin en août 1963 où il s'est autorisé à la défense des Marocains vivant en Algérie. Puis, le Maroc a avancé les points de contrôle à la frontière à la perte de l'Algérie – p. ex. la ville de Hassi Beida. La quatrième cause était le désir à posséder la Mauritanie. Enfin, le territoire en question était très riche en ressources naturelles.

Pour conclure, il est évident que le gouvernement marocain a parti liée avec l'opposition de Kabylie puisque les événements les plus importants s'étaient passés en même temps sur les deux sites. Le Maroc était déçu que l'Algérie a rompu avec le capitalisme et il ne pensait pas que le gouvernement de Ben Bella puisse trouver si vite et efficacement des solutions aux problèmes de Kabylie⁴⁵. En ce qui concerne l'Algérie, pour elle, c'était une triple victoire. Elle a gagné en Kabylie et à la frontière algéro-marocaine aussi, en plus Ben Bella pouvait continuer sa politique entamée. L'Algérie avait trois objectifs qui ont été accomplis en connaissant l'histoire de la « guerre des sables » : mettre fin à l'effusion du sang, ré-soudre le problème en Afrique et sans l'intervention de l'ONU,

³⁹ *Népszabadság*, le 30 octobre 1963, « Ben Bella és II. Hasszán Bamakóba érkezett »

⁴⁰ *Népszabadság*, le 31 octobre 1963, « November másodikától tűzszünet az algériai–marokkói határon »

⁴¹ *Népszabadság*, le 1^{er} novembre 1963, « Az algériai–marokkói megállapodás részletei »

⁴² http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_de_l%27unit%C3%A9_africaine, vue : le 23 février 2012.

⁴³ Le conflit algéro-marocain. op. cit.

⁴⁴ Georges Girard: Algérie Bamako után. *Nemzetközi Szemle*, VII. évf., 12. sz., décembre 1963., pp. 26-29.

⁴⁵ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokkó-IV-006658/3-1945-1964. 2.d.

le maintien des frontières. Enfin, ses objectifs ont été atteints. Elle a aussi dû des compromis dont le plus important était la mise en fin des luttes idéologiques⁴⁶.

A la fin de la réunion de Bamako, il était évident que cet accord était « le triomphe de la diplomatie africaine ». Le vainqueur réel était le peuple marocain et l'Algérie qui menait cette guerre. La tentative du Maroc a échoué quand il voulait infliger une défaite à l'Algérie qui menaçait – selon lui – sa propre « monarchie réactionnaire »⁴⁷.

⁴⁶ MNL, OL XIX-J-1-j-Marokkó-IV-006658/6-1945-1964. 2.d.

⁴⁷ *Népszabadság*, le 1^{er} novembre 1963, « Az algériai–marokkói megállapodás részletei »